

Le Ministre a fait observer que tant les études scientifiques de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) que les preuves recueillies dans l'affaire du navire espagnol Estai - notamment le poisson de petite dimension et les filets illégaux - soulignent l'urgence de la situation.

M. Ouellet a en outre indiqué que le groupe de négociation composé de hauts responsables canadiens était maintenant retourné à Ottawa et qu'il aura des consultations avec le gouvernement sur l'état des négociations en cours.

« Le Canada est disposé à poursuivre les négociations. Il nous faut absolument obtenir gain de cause dans les questions centrales de conservation et d'exécution, ainsi que sur les quotas, si nous voulons préserver les espèces et, de surcroît, le bien-être des communautés des pêcheurs pour les générations à venir ».

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874